

## Edito : des formations pour accompagner la réforme du collège

La réforme du collège nous invite à repenser la scolarisation des élèves afin de leur offrir **un parcours scolaire personnalisé cohérent**. Cette réforme rejoint sur de nombreux points les principes sur lesquels l'Enseignement catholique s'appuie pour incarner de façon originale, dans ses pratiques scolaires, son propre projet éducatif. Avec la liberté pédagogique qui est la nôtre et l'innovation dont nous sommes capables, la formation des nouveaux professeurs stagiaires est déjà imprégnée par les perspectives de cette réforme. La mission de formation de l'ISFEC s'étend également à l'ensemble des enseignants dans le cadre de la formation continue.

Bernard HUBERT, Directeur ISFEC Normandie

## Une équipe de formateurs à votre service

L'ISFEC Normandie a réuni une dizaine de formateurs du secondaire, avec des formateurs du primaire pour l'articulation CM2 - 6<sup>e</sup>, afin de s'emparer des textes de la réforme, en comprendre l'esprit, la resituer dans le cadre de l'Enseignement catholique. L'Isfec a conçu des modules de formation qui permettent de préparer la mise en place de cette réforme. Ses formateurs sont à votre service, dans le respect de votre projet d'établissement, pour accompagner les équipes pédagogiques dans ce changement important. Si chaque formateur a des compétences plus spécifiques correspondant à certains axes de la réforme envisagée, tous partagent une expérience de terrain et une vision globale des buts poursuivis pour permettre à chaque enseignant, malgré certaines appréhensions, d'être en adéquation avec les recommandations ministérielles.

## Une réforme, plusieurs entrées

**La formation à l'apprentissage dans la perspective des nouveaux programmes** : au-delà même des contenus à aborder, la présentation des programmes scolaires du cycle 2 au cycle 4, associe un référentiel de compétences à un référentiel de « situations, d'activités, de ressources ». Dans cette perspective, **une formation à l'apprentissage, à travers la proposition aux élèves de tâches et situations complexes, est donc essentielle**. Cette façon de concevoir l'apprentissage concerne toutes les disciplines d'enseignement qui doivent articuler les concepts disciplinaires entre eux au service de la maîtrise des compétences, ce qui renforce le sens de l'apprentissage. Mais elle permet aussi de croiser des apports disciplinaires différents qui deviennent complémentaires en augmentant ainsi l'intelligence de notre environnement à travers les tâches et les situations complexes proposées aux élèves. Dans ce cadre, un travail sur **la programmation, la progression, la conception de séquences disciplinaires ou pluridisciplinaires** pourra être proposé.

**La question de l'évaluation** : depuis la mise en place du socle commun, les enseignants n'évaluent plus seulement des savoirs mais aussi la maîtrise progressive des compétences en mobilisant leurs connaissances en situation et cela dès l'école maternelle. **La capacité à évaluer les élèves par compétences doit prendre pleinement sa place à côté des diverses formes d'évaluation**, du suivi régulier des progrès des élèves et de sa trace pour les élèves et les familles (bulletins, livret...) À travers la formation à l'évaluation, qui concerne toutes les disciplines, seront abordés : **l'intérêt de l'évaluation diagnostique, la question de l'accompagnement personnalisé, le choix des**

**Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et des Parcours** (Avenir, Citoyen, Éducation artistique, culturelle et Santé) et de leur évaluation.

**Les pratiques pédagogiques** : l'accompagnement pédagogique personnalisé suppose de développer des **stratégies de différenciation pédagogique, d'organisation particulière du travail des élèves, de mise en place du travail coopératif, du tutorat, du travail en groupe, afin de favoriser le travail autonome et l'accompagnement personnalisé**. La maîtrise de toute cette palette de moyens pédagogiques pourra renforcer la dynamique d'apprentissage et la motivation des élèves. La démarche de projet est également une thématique à intégrer dans l'apprentissage d'une discipline spécifique mais aussi dans le cadre des EPI, des Parcours...

**Les nouveaux dispositifs d'apprentissage** : La mise en œuvre des **enseignements complémentaires en 6<sup>e</sup>, des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et des Parcours** (Avenir, Citoyen, Éducation artistique et culturelle) doivent trouver leur juste place dans l'ensemble de la réforme du collège. Cet objectif au service de la réussite des élèves se réalisera facilement dès lors que les équipes pédagogiques auront une formation à l'apprentissage, à l'évaluation par compétences et aux pratiques pédagogiques.

D'autres formations seront sans aucun doute nécessaires. L'ensemble de cette réforme suppose, en effet, de nouvelles manières de travailler entre professeurs et la mise en place de modalités de régulation des parcours scolaires des élèves : **le travail d'équipe, la co-animation, l'organisation des conseils de classe, l'installation de nouveaux conseils etc.**

Reste la question de **l'aménagement du temps scolaire** (emploi du temps) : en effet des choix seront à faire en fonction des spécificités de chaque collège et de leur projet d'établissement, **du lien avec l'école** (entre autres le cycle 3), **du lien avec le lycée...** Enfin la place des **Environnements Numériques de Travail** ou des TICE ne peut pas être négligée : cet outil, utilisé en relation avec les dispositifs retenus, ne pourra que les renforcer et augmenter encore l'autonomie des élèves et la qualité de leur investissement dans les apprentissages.

D'un côté la réforme est commune à tous les collèges et présente des invariants. De l'autre, chaque collège est unique par son histoire et par les élèves accueillis. C'est pourquoi une formation ne sera réellement efficace que si elle est ajustée à chaque établissement. **L'ISFEC Normandie est disponible** pour réaliser avec vous en 2015-2016 mais également en 2016-2017, en fonction de vos besoins prioritaires, les modules de formation les plus appropriés.

Vincent LEMIERE - Responsable de formation